

Madame, Monsieur,

En septembre, votre enfant fera sa rentrée dans l'Ensemble Scolaire Saint Yves –Sacré Cœur La Salle. Merci de la confiance que vous nous témoignez. Le dossier joint vous donne des informations sur notre organisation et notre fonctionnement. Certains documents sont à compléter et à nous retourner.

En attendant, je vous souhaite un bel été. Bien cordialement.

Le Chef d'Etablissement,
Jean-Marie QUINIOU.

ACCUEIL & DEBUT DES COURS

✦ Vendredi 1^{er} SEPTEMBRE 2023

☞ 15h15 à l'Amphithéâtre : Rencontre AESH – Familles concernées

✦ LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023

☞ 8h15 : Apprentis Bac Pro MCV-A (Commerce) en C210.

☞ 8h15 : Apprentis BTS DRB en F006.

☞ 10h15 : BTS1 en F100 et BTS2 en E010/F103 - FCIL Son et Eclairage au Bâtiment Musique.

☞ 10h15 : Dispositif ULIS en B204

☞ 13h00 à l'Amphithéâtre : 2nde Générales et Technologiques et 2nde BT Musique.

☞ 13h30 à l'Amphithéâtre : 3^{ème}Prépa-Métiers, 2nde Bac Pro, 1^{ère} année de CAP

Ce temps d'accueil avec votre enfant permet de vous présenter l'organisation de l'année. Chaque élève est accompagné en classe par le professeur principal.

- ✓ Les Externes et Demi-Pensionnaires seront libérés **vers 16h30**.
- ✓ Les Internes seront pris en charge **vers 16h30** à la cafétéria.

✦ MARDI 5 SEPTEMBRE 2023 : Accueil des élèves dans les salles de classe par le Professeur Principal (Affichage des listes de classes à la cafétéria)

☞ 8h10 : 2^{ème} année de CAP, 1^{ères} et Terminales BAC PRO, 1^{ères} et Terminales Générales et Technologiques, les 1^{ères} et terminales BT musique.

☞ 10H15 : Début des cours pour toutes les classes

HORAIRES

Les cours sont assurés selon les emplois du temps du Lundi matin au Vendredi soir, y compris le Mercredi après-midi. Les cours débutent au plus tôt à 8 h10 et se terminent au plus tard à 16h55.

SITUATION MEDICALE

En cas de situation médicale particulière, veuillez prendre rendez-vous avec l'infirmière de l'établissement pour mettre en place un accueil spécifique (PAP, PPS, PAI, Aménagement d'épreuves...). **Même si vous l'avez signalé sur les fiches médicales.**

ADMINISTRATION - CORRESPONDANCE

Les bureaux seront ouverts à **partir du Lundi 21 août 2023**

Pour toute correspondance, merci de préciser le nom et la classe de l'élève, ainsi que le destinataire, soit :

* **Secrétariat de Direction** * **Secrétariat Elèves** ou * **Secrétariat Comptable**

Nous sommes à la recherche de familles d'accueil le week-end (du vendredi soir au dimanche soir) pour les internes ne pouvant rentrer chez eux pour cause d'éloignement géographique. Si vous pouvez accueillir ces jeunes, merci de contacter le secrétariat du lycée. Tél : 02 96 68 39 39

FOURNITURES SCOLAIRES

La liste des fournitures scolaires sera communiquée à chaque élève à la rentrée par l'équipe pédagogique sauf pour la classe de 3^{ème} prépa-métiers. Pour cette classe, vous la trouverez avec les documents de rentrée.

Pour les élèves de Seconde Générale, Technologique et Professionnelle, la **calculatrice NumWorks** est recommandée. Une commande groupée sera mise en place à la rentrée.

Les livres sont achetés par l'établissement, la liste avec le tarif vous sera envoyée via Ecole Directe.

POUR TOUS LES ELEVES, PREVOIR : tenue de sport, chaussures de sport, raquette de tennis de table et de badminton.

SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS

La responsabilité du Lycée n'est pas engagée pour les objets, l'argent, le matériel, apportés ou déposés dans l'enceinte de l'établissement. Des casiers sur la cour sont mis nominativement à la disposition des Elèves.

Les Elèves doivent éviter d'avoir sur eux des sommes importantes d'argent ou des articles de valeur.

Des dispositions spécifiques "Règlement d'atelier" sont prévues pour les élèves des sections industrielles.

Les assurances accidents sont souscrites par l'établissement pour tous les Elèves. Le montant des cotisations entre dans la contribution des familles. Elles portent sur la durée d'une année scolaire, de Septembre à Août.

Les biens personnels ne sont pas couverts. La vigilance et le respect des consignes dans le cadre du plan de prévention de mise en sûreté (PPMS) est demandé à l'ensemble des élèves et des adultes.

STATIONNEMENT

Le parking de l'établissement est réservé exclusivement aux personnels.

Un parking "2 roues" est à la disposition des élèves.

La **plus grande prudence** est de rigueur lors de l'accès à ces parkings (le code de la route s'y applique).

RESPONSABLES DE L'ETABLISSEMENT

Chef d'Etablissement
Directeur Adjoint
Responsable Administratif et financier
Directrice du Lycée Professionnel
Directeur du Lycée Général et Technologique
Directrice filière Musique, Responsable CAP – 3^{ème}
Directrice du collège
Adjoint de direction- coordinateur STS
Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques
Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques
Adjoint Pastorale Scolaire
Responsable des internats
Responsable de vie scolaire
Responsable Unité de Formation Apprentissage

Monsieur Jean-Marie QUINIOU
Monsieur Fabien TOUBOLIC
Madame Valérie LESEC
Madame Sabine JULIENNE
Monsieur Erik LAMY
Madame Anna PERRON
Madame Catherine HERCOUET
Monsieur Eric ABIVEN
Madame Odile GOUINEAU
Monsieur Joël DOREMUS
Monsieur Benoit EUDE
Monsieur David VIAL – Tél : 02 96 68 39 36
Monsieur Michel BURLLOT – Tél : 02 96 68 39 34
Madame Mickaëlle FROMONT-RABASTE